

DALF, diplôme approfondi de langue française

DALF C1

L'utilisateur de la langue au niveau C1 est autonome. Il est capable d'établir une **communication aisée et spontanée**. Il possède un répertoire lexical large et peut choisir une expression adéquate pour introduire ses commentaires. Il produit un discours clair, bien construit et sans hésitation qui montre l'utilisation maîtrisée des structures.

Nature des épreuves : C1	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés : - un document long (entretien, cours, conférence...) d'une durée d'environ huit minutes (deux écoutes) - plusieurs brefs documents radiodiffusés (flashes d'informations, sondages, spots publicitaires...) (une écoute). <i>Durée maximale des documents : 10 mn</i>	0 h 40 environ	/ 25
Compréhension des écrits Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique), de 1 500 à 2 000 mots.	0 h 50	/ 25
Production écrite Epreuve en deux parties : - synthèse à partir de plusieurs documents écrits d'une longueur totale d'environ 1 000 mots - essai argumenté à partir du contenu des documents <i>2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences</i>	2 h 30	/ 25
Production orale Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury. <i>2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences</i>	0 h 30 <i>préparation :</i> 1 h	/ 25

Durée totale des épreuves collectives : 4 h 00

* **Note totale sur 100.**

* **Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100**

* **Note minimale requise par épreuve : 5/25**

DALF C2

La maîtrise de la langue se traduit par un degré de précision, d'adéquation et d'aisance dans l'expression. Le candidat de C2 est capable de réaliser des tâches académiques ou de niveau avancé.

Le DALF (C1 ou C2) exempté de tout test linguistique pour **l'entrée à l'université française**.

Nature des épreuves : C2	Durée	Note sur
Compréhension et production orales Epreuve en trois parties : - compte rendu du contenu d'un document sonore (deux écoutes) - développement personnel à partir de la problématique exposée dans le document - débat avec le jury. <i>2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences</i>	passation : 0 h 30 préparation : 1 h	/ 50
Compréhension et production écrites Production d'un texte structuré (article, éditorial, rapport, discours...) à partir d'un dossier de documents d'environ 2 000 mots. <i>2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences</i>	3 h 30	/ 50

Durée totale des épreuves collectives : 3 h 30